

FOURNITURES ET SERVICES

FOURNITURE DU PREMIER EQUIPEMENT DES APPRENTIS DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS (CFA) DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU GARD

CADRE DE PRESENTATION DES GARANTIES FINANCIERES, PROFESSIONNELLES ET TECHNIQUES

***A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LE CANDIDAT
ET A INSERER DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE***

A - CANDIDAT

Nom de l'entreprise

Adresse du siège social

Adresse de correspondance (si
différent du siège)

Nom et coordonnées de la
personne pouvant être contactée
chez le candidat en cas de besoin

Nom, prénom :

Qualité :

Téléphone :

Fax :

Adresse mel :

AVERTISSEMENT :

Les rubriques suivantes sont à remplir **uniquement** en fonction des renseignements demandés par la CMA30 dans l'avis d'appel public à la concurrence ou le règlement de la consultation (*variable selon la procédure utilisée*).

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX CHIFFRES D'AFFAIRES DU CANDIDAT

Eléments financiers des trois derniers exercices	Chiffre d'affaires global HT en euros	Chiffre d'affaires spécifique au domaine d'activité du marché en euros
Exercice du..... au.....		
Exercice du..... au.....		
Exercice du..... au.....		

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX EFFECTIFS DU CANDIDAT

Eléments au cours des trois dernières années	Année	Effectifs de l'entreprise en nombre	Qualification du Personnel
	2004		
	2005		
	2006		

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX PRESTATIONS EFFECTUEES SIMILAIRES A
L'OBJET DE LA CONSULTATION**

Description des prestations	Destinataire public ou privé

**CERTIFICATS ETABLIS PAR DES SERVICES CHARGES DU CONTROLE DE LA QUALITE
ET HABILITES A ATTESTER LA CONFORMITE DES PRESTATIONS A DES
SPECIFICATIONS OU DES NORMES**

A préciser le cas échéant pour chaque lot pour lequel l'entreprise se porte candidate.

Type de certificat détenu par le candidat :

.....
.....

- Si oui, le candidat joindra ce(s) certificat(s) au présent document dans son dossier de candidature.

- Si le candidat n'a pas accès à ce(s) certificat(s) ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés, le candidat présentera des mesures de garantie de la qualité équivalentes au(x) certificat(s).